

Direction des Jurys de l'enseignement supérieur

Rue Adolphe Lavallée, 1

1080 Bruxelles

🌐 : www.enseignement.be/jurys

✉ : jurys@cfwb.be

Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

Consignes d'examen

Cycle	2018-2019/2
Titre	CESS général
Matière	Sciences sociales

I. Informations générales

●●● Identification de la matière

Nom de la matière : Sciences sociales.

Equivalent horaire scolaire : 4h de sciences sociales.

●●● Programme(s)

Selon la réglementation, les questions d'examens porteront sur les programmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles¹. Ces programmes sont téléchargeables sur le site <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/index.cfm?page=RechercheProg>.

↗ **Numéro du programme** : 09/2000/247

↗ **Lien** :

📄 : <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/09-2000-247.pdf>

●●● Titre visé et type d'enseignement

Titre : Certificat d'enseignement secondaire supérieur pour l'enseignement secondaire général (CESS).

¹ Article 10 du Décret du 27/10/2016 portant sur l'organisation des jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

II. Organisation de l'examen

••• Modalités de passation

Type d'examen : écrit.

Nombre d'heure(s) : 3 heures.

••• Matériel

Matériel autorisé : dictionnaire orthographique, stylos, effaceur, crayons (3 couleurs différentes), latte, rapporteur, gomme et le matériel scolaire de base.

Matériel refusé : tout matériel électronique ou informatique tels que smartphone, tablette, montre connectée, etc. et dictionnaire avec définitions, stylos/bics effaçables, feuilles de brouillon, contenant non transparent (trousse, plumier, farde, etc.).



Les candidats veilleront à posséder le matériel requis lors de l'épreuve car aucun prêt de matériel ne sera accordé.

••• Consignes d'examen

Il est nécessaire et primordial de se référer aux programmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour se préparer à l'examen. Les thèmes, notions importantes, compétences et savoir-faire seront issus de ces programmes dont vous pouvez trouver la référence au point I.

Les examinateurs ne sont pas dans l'obligation d'interroger les candidats sur l'ensemble des savoirs, compétences et savoir-faire répertoriés dans les programmes.

Le candidat doit maîtriser les acquis théoriques de base, analyser des informations (dans différents types de documents: textes, illustrations, graphiques, etc.) et appliquer des concepts, des théories, des modèles spécifiques aux sciences sociales.

1. Droit

MATIERES	NOTIONS
Le droit	Définitions et caractéristiques du droit.
Les sources du droit	Le traité, la Constitution, la doctrine, la coutume, les lois, la jurisprudence, l'équité.
Les divisions du droit	Interne/international ; Public/privé ; Pénal/civil (social, commercial)
	L'indépendance du pouvoir judiciaire, la présomption d'innocence, la gratuité de la justice, l'impartialité de la justice, le double degré de juridiction, etc.
Les juridictions	4 cours et 7 tribunaux
<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat doit pouvoir exprimer de façon claire la signification des termes ou expressions concernés et pouvoir les illustrer par un exemple. - Le candidat doit pouvoir résoudre des exercices dans lesquels il doit préciser les types de droit dont il s'agit, le tribunal qui traitera le problème la première fois, et, le cas échéant, celui qui interviendra en appel. - Dans des situations pratiques vécues ou fictives, le candidat doit être capable d'identifier le principe de droit qui a été/pas été respecté (la présomption d'innocence, l'impartialité de la justice, ...). 	

2. Sociologie

MATIERE	NOTIONS
Le fait social	<ul style="list-style-type: none"> - Définition du fait social (Durkheim) - Critères du fait social (collectivité, stabilité, extériorité, contrainte)
La socialisation	<ul style="list-style-type: none"> - Définition - Socialisation primaire/secondaire - Socialisation manifeste/latente - Les agents de socialisation (famille, école, pairs, médias, etc.)
Le groupe social	<ul style="list-style-type: none"> - Rôle social/Statut social - Stratification et classes sociales (Marx) - Culture et héritage culturel (Weber, Bourdieu) - Mobilité sociale/Reproduction sociale (Bourdieu) - Acculturation
La communication	<ul style="list-style-type: none"> - Définition et processus (Shannon et Weaver) - Communication verbale/non-verbale (Palo Alto)
<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat doit être en mesure de distinguer les faits sociaux d'autres faits en utilisant les critères du fait social. - Le candidat doit pouvoir exprimer de façon claire la signification (définition) des concepts ou 	

notions concernés et pouvoir les illustrer par un exemple.

- Dans des situations pratiques vécues ou fictives, le candidat doit être capable d'identifier le concept et/ou les notions présent(e)s et de les expliquer.

3. Législation sociale

MATIERE	NOTIONS
La protection sociale	<ul style="list-style-type: none"> - L'aide sociale - La sécurité sociale (historique, définition, financement, composition) - Schéma de la sécurité sociale
<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat doit être capable de bien distinguer « l'aide sociale » de la « sécurité sociale » et de préciser les institutions principales qui gèrent l'une et l'autre. - Le candidat doit être capable, dans le cadre d'exercices basiques, de préciser l'institution vers laquelle on doit se tourner (CPAS, INAMI, ...). 	

4. Psychologie

MATIERE	NOTIONS
Le développement de l'enfant et de l'adolescent	<ul style="list-style-type: none"> - développement physique, psycho-affectif (Freud), développement social, développement cognitif (Piaget), rôles sexuels, identification, identité
La psychologie sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Normes et valeurs - Intérêts - Conformisme/Déviance (Merton) - Représentations sociales, stéréotypes, rumeur - Expériences de psychologie sociale (Milgram, Asch, Zimbardo)
<ul style="list-style-type: none"> - Dans différentes sources courantes (articles de presse, témoignages d'anonymes,...), le candidat doit être en mesure de distinguer les jugements de valeur, les jugements de fait et les discours normatifs ainsi que les comportements intéressés et/ou normatifs. - Le candidat doit pouvoir exprimer de façon claire la signification (définition) des concepts ou notions concernés et pouvoir les illustrer par un exemple. - Dans des situations pratiques vécues ou fictives, le candidat doit être capable d'identifier le concept et/ou les notions présent(e)s et de les expliquer. - Le candidat comprend l'influence des facteurs psycho-sociaux sur le comportement des individus; en outre, il est en mesure d'expliquer et de mobiliser les différents travaux issus de la psychologie sociale (Milgram, Asch, Zimbardo). 	